

Code de Conduite des Affaires

ERIKS group

ERIKS nv
Boîte postale 1088, 1810 KB Alkmaar
Pays-Bas
T: +31 72 547 58 88
F: +31 72 547 58 89
Courrier électronique: info@eriks.com

Ce code de conduite est affiché sur le site Web: www.eriks.com/CSR

Introduction

ERIKS N.V est la société holding néerlandaise d'un groupe d'entreprises dans le secteur de la distribution technique. Vous trouverez le profil de l'entreprise, accompagné des renseignements sur sa mission, ses objectifs, ses stratégies et sur l'organisation et le marché en consultant le profil de la société.

D'abord et avant tout, ERIKS a pour objectif l'édification d'une société prospère. Cela signifie qu'il faut investir dans la croissance et encourager un équilibre accru entre les intérêts à court et à long terme. Pour atteindre cet objectif, nous tenons compte des intérêts de nos fournisseurs, clients, employés, actionnaires, nos partenaires commerciaux et du monde dans lequel nous vivons aujourd'hui. ERIKS insiste sur l'honnêteté, l'intégrité, la loyauté et l'ouverture dans tous les aspects de ses activités. Une bonne réputation est aussi valable que nos employés et nos marques.

Pour réussir, nous devons respecter des normes de conduite. Le présent Code de Conduite des Affaires dicte les normes de conduite.

Nous voulons que ce code ait une valeur pratique pour nos affaires quotidiennes et nous devons tous adopter ces principes dans l'esprit et la lettre.

Conseil d'Administration d'ERIKS nv

Code de Conduite des Affaires

ERIKS exerce ses activités sur la base de l'honnêteté, l'intégrité, la loyauté et l'ouverture, dans le respect des droits de l'homme et des intérêts légitimes des employés, actionnaires et des communautés au sein desquelles la société est active.

Personnel

Nous nous engageons à assurer des conditions de travail sécuritaires pour tous. Le Groupe Erik s'engage à fournir à ses employés un environnement de travail marqué par la confiance et le respect mutuels, où chacun se sent responsable du rendement et de la réputation de l'entreprise.

Notre politique de recrutement, d'embauche et de promotion repose uniquement sur les qualifications et les aptitudes nécessaires pour le travail requis. Nous respectons la dignité de la personne et la liberté d'association de nos employés. Nous maintenons communications efficaces avec tous les employés, en mettant en place des procédures d'information et de consultation, au niveau du groupement, de chaque groupe fonctionnel et au niveau de la société.

Produits et services

ERIKS s'engage à fournir des produits de marque et des services qui constamment apportent de la valeur en terme de prix et de qualité, offrant toute sécurité dans le cadre de l'utilisation normale à laquelle ils sont destinés. Ils donnent lieu à un étiquetage, une publicité et une communication à la fois précis et corrects.

Partenaires commerciaux

ERIKS s'engage à établir avec ses fournisseurs, clients et autres partenaires des relations qui soient sources d'avantages réciproques. Dans toutes nos transactions, nous attendons de nos partenaires qu'ils adhèrent à des principes compatibles avec les nôtres.

Engagement dans la Vie de la communauté

ERIKS s'efforce d'être une entreprise citoyenne digne de confiance et, comme membre à part entière de la Société, de s'efforcer de faire face à ses responsabilités au sein des Sociétés et Communautés où nous opérons.

Relations avec les Pouvoirs Publics

Les sociétés d'ERIKS se doivent de promouvoir et défendre leurs intérêts professionnels légitimes. ERIKS coopérera avec les gouvernements et autres organisations, soit directement, soit par l'intermédiaire d'organisations telles que les associations professionnelles, pour participer à l'élaboration des lois et règlements susceptibles d'affecter ses intérêts professionnels légitimes. ERIKS ne soutient aucun parti politique et ne contribue ni directement ni indirectement à leur financement.

Environnement

Le Groupe ERIKS s'engage à améliorer de façon continue la gestion de notre impact sur l'environnement avec, à plus long terme, l'objectif de progresser sur la voie d'un développement durable.

Concurrence

ERIKS croit en une concurrence forte mais loyale et soutient le développement d'une législation adaptée dans ce domaine. Le Groupe ERIKS et ses salariés respecteront les principes d'une concurrence loyale et toutes les réglementations qui s'y rapportent.

Intégrité Commerciale

ERIKS n'effectue ou ne reçoit aucun paiement illégitime pour maintenir ou acquérir quelque avantage que ce soit, commercial ou financier. Les salariés ne peuvent ni offrir ni recevoir de cadeau ou paiement qui serait ou pourrait être assimilé à une forme de corruption. Ils sont enjoins de refuser immédiatement toute demande ou offre de cette nature et d'en référer à leur direction. Les documents comptables d'ERIKS et autres documents s'y rattachant doivent rendre compte de façon précise de la nature des transactions effectuées. Aucun compte, aucun fonds, aucun actif ne pourra être créé ou maintenu en fonctionnement s'il n'est pas clairement déclaré ou enregistré.

Conflit d'Intérêts

Les salariés d'ERIKS doivent éviter d'exercer des activités personnelles et d'avoir des intérêts financiers susceptibles d'entrer en conflit avec leurs responsabilités professionnelles. Les salariés d'ERIKS ne doivent pas utiliser leur position pour en retirer des avantages tant pour eux-mêmes que pour d'autres. Les employés doivent être francs et transparents, et toutes activités commerciales directement ou indirectement liées à cette société doivent être examinées par la direction.

Les ressources de la Compagnie

Les ressources de la Compagnie doivent être utilisées pour les affaires de la Compagnie et non pas à des fins personnelles, sauf avec le consentement écrit préalable de la direction.

Information confidentielle

Chaque employé doit faire preuve du plus haut degré de loyauté et de traiter avec soin toute information confidentielle.

Respect de la loi

Les sociétés d'ERIKS ainsi que nos salariés sont tenus de se conformer aux lois et règlements en vigueur dans les pays où nous opérons, ainsi que de politiques et procédures internes, comprenant ce Code de Conduite.

Respect des Principes

Le respect de ces principes est essentiel au succès de notre entreprise. Mais ce Code ne peut pas répondre à toutes les questions. Les employés doivent se conformer aux valeurs fondamentales, comme l'honnêteté, l'intégrité, la loyauté et l'ouverture. Chacun d'entre nous doit faire appel à son bon sens pour appliquer ces principes. Cette responsabilité est au quotidien déléguée aux cadres dirigeants. Ils doivent veiller à la bonne application de ces Principes et éventuellement, si la situation locale le requiert, les compléter par des recommandations plus précises.

Annexe: Alertline

Le respect du code de conduite est essentiel au succès de notre entreprise. Mais ce Code ne peut pas répondre à toutes les questions qui se posent au quotidien. Les employés doivent donc faire preuve de bon jugement professionnel et de bon sens à tout moment. Si vous avez des doutes, demandez-vous si des valeurs fondamentales telles que l'honnêteté, l'intégrité, la loyauté et l'ouverture peuvent vous donner une réponse. Si la réponse est non, vous devez en parler avec votre supérieur.

Les valeurs que nous partageons contribuent à faire de notre entreprise un formidable lieu de travail. Confiance, honnêteté et respect mutuel, nos clients et nos fournisseurs déterminent la manière dont nous nous comportons et dont nous travaillons. Nous souhaitons également répondre aux attentes de la société : faire preuve de transparence et respecter les exigences légales. En d'autres termes, nous souhaitons bien travailler ensemble, en permanence.

Vous jouez un rôle important. N'hésitez pas à nous parler si vous avez des inquiétudes concernant les pratiques appliquées sur votre lieu de travail. Adressez-vous à votre supérieur hiérarchique et à la Direction des ressources humaines. Ils sont là pour vous écouter et vous aider. Si vous avez déjà essayé et avez le sentiment de ne pas être entendu, vous pouvez contacter notre ligne Alertline.

Qu'est-ce que la ligne Alertline?

La ligne Alertline est un service complémentaire destiné à vous offrir un environnement sûr au sein duquel vous pouvez parler de vos inquiétudes concernant les pratiques appliquées sur votre lieu de travail.

Comment puis-je faire part de mes inquiétudes?

Adressez-vous à votre supérieur hiérarchique ou à la Direction des ressources humaines.

Vous pouvez également faire part de vos inquiétudes en ligne ou en composant le numéro de téléphone de la ligne Alertline. Il vous suffit de vous rendre sur le site www.alertline-shv.com pour effectuer un signalement en ligne. Vous devez alors sélectionner une langue, vous êtes ensuite guidé étape par étape dans la procédure de signalement, avec des instructions dans votre langue.

Le numéro de téléphone gratuit et le site Web sont disponibles 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Qui répond à mon appel lorsque Je contacte la ligne Alertline?

Le traitement des appels effectués au numéro de téléphone de la ligne Alertline est géré par Global Compliance, un prestataire indépendant. Des professionnels formés pour écouter répondent à votre appel et vous aident à faire part de vos inquiétudes, sans prendre parti. Un interprète est disponible si nécessaire.

Combien cela coûte?

Absolument rien ! Ce service est gratuit.

Vous pouvez rester en ligne aussi longtemps que nécessaire.

Dois-je communiquer mon Nom?

Nous vous encourageons à communiquer votre nom de manière à ce que nous puissions vous contacter directement pour plus d'informations si nécessaire. Cela peut contribuer à accélérer le traitement de votre signalement. Si vous souhaitez garder l'anonymat, nous vous assurons que les appels ne seront ni tracés ni enregistrés.

Que se passe-t-il une fois le signalement effectué?

Tous les signalements effectués par téléphone ou en ligne sont envoyés à un point central. Les signalements sont soigneusement évalués et transférés à la personne la plus apte à les traiter - et NON à une personne qui peut être impliquée dans le problème.

Est-ce que cela présente des risques dans le cadre de mon travail?

Votre intégrité personnelle est très importante pour nous. Il s'agit d'un composant essentiel de nos valeurs en tant qu'entreprise. Lorsque vous nous faites part de vos inquiétudes, vous nous aidez à mieux travailler. Nous vous garantissons que vos signalements seront traités dans le plus grand respect et au niveau requis pour assurer la protection de vos intérêts.

Aurai-je un retour?

Oui. Vous serez contacté directement si vous laissez vos coordonnées lorsque vous faites votre signalement par téléphone ou en ligne.

Si vous ne laissez pas vos coordonnées, vous pourrez uniquement obtenir un retour en ligne. Un numéro de signalement et un code PIN vous seront communiqués. Ils vous permettront d'accéder à votre signalement sur le site Web de la ligne Alertline. Si nous avons besoin d'informations complémentaires de votre part, nous vous le demanderons par ce biais.

Nous vous encourageons à nous parler si vous rencontrez les problèmes suivants :

- Problèmes au niveau de l'environnement, de la santé ou de la sécurité
- Fraude, vols, pots-devin offerts ou acceptés, conflits d'intérêts
- Risques pour la sécurité informatique de l'entreprise
- Discrimination ou exclusion
- Intimidation ou harcèlement
- Consommation d'alcool et/ou de drogue
- Pratiques commerciales interdites (Ex : entente sur les prix)

N'oubliez pas que votre supérieur hiérarchique et la Direction des ressources humaines sont là pour vous écouter et vous aider.

Adressez-vous d'abord à eux.

Composez gratuitement (disponible 24 heures sur 24) ou consultez le site www.alertline-shv.com

INTERNATIONAL ALERTLINE TELEPHONE NUMBERS

Look up your local number to call toll free

Argentina	0800 2660551
Australia	1 800 072 347
Belgium	0800 78 271
Brazil	0800 891 4098
Canada	855 333 6716
China	400 991 1153
Colombia	01 800 911 0011 wait for tone, dial 8884750660
Denmark	80010010 wait for tone, dial 8884750660
France	0800 918196
Germany	0800 182 3568
Hungary	06 800 011 11 wait for tone, dial 855 314 3289
India	000 800 100 1497
Ireland	1 800 553 735
Malaysia	1 800 81 2707
Netherlands	0800 022 2059
Norway	80019011 wait for tone, dial 8884750660
Pakistan	11-22 wait for tone, dial 8884750660
Philippines	1010 5511 00/PLDT or 105 11/Non PLDT, wait for tone, dial 8884750660
Poland	0 0 800 111 1977
Saudi Arabia	1 800 10 wait for tone, dial 8884750660
Singapore	800 110 1648
Slovakia	0800 000 101 wait for tones, dial 8884750660
South Africa	0800 999 364
Spain	900 99 00 11
Sweden	020799111 wait for tone, dial 8884750660
Switzerland	0800 890011 wait for tone, dial 8884750660
Thailand	001 800 11 002 2133
Turkey	00800 448829568
UAE	800 0021 wait for tone, dial 8884750660
UK	0808 234 0273
USA	855 333 6716
Venezuela	0800 1 00 2170



www.alertline-shv.com

